

dages, Caron, Martineau, Bedard, Planté, Berthelot, Weilbrenner, Alexandre Roy, et Le Gendre.

Ainsi elle a passé dans la négative.

Mr. *Richardson* a proposé, secondé par Mr. *Young*, en amendement à la motion, d'en retrancher tous les mots après celui " de " et d'insérer les suivants : " résoudre qu'il n'y a point de preuve devant cette Chambre que Thomas Cary soit l'Auteur, l'Imprimeur, ou celui qui ait publié le dit papier ou paragraphe en question. "

La Chambre s'est divisée sur la question :

Pour 6
Contre 15

Majorité de neuf pour la négative.

Mr. *Young* a proposé alors que cette Chambre s'ajourne, secondé par Mr. *Richardson*.

La Chambre s'est encore divisée :

Pour 6
Contre 15

Et y ayant une majorité pour la négative,

La question principale a été mise, une division a eu lieu, et les voix se sont trouvées :

L 2

Pour